

CDAP, Strasbourg, 2011

Détenus étrangers aux centres pénitentiaires de la Catalogne

Contenu

- L'arrivée de personnes étrangères en Catalogne au cours des dix dernières années et l'effet sur le système pénitentiaire
- Mesures prises par l'administration pénitentiaire au cours de cette période
- Circulaire 1/2011 sur immigration aux centres pénitentiaires de la Catalogne

Table 1 - Population étrangère^[1] en Catalogne

	(1) Population	étrangers	% (1)
<u>2010</u>	7.512.381	1.198.538	15,95
<u>2008</u>	7.364.078	1.103.790	14,99
<u>2006</u>	7.134.697	913.757	12,81
<u>2004</u>	6.813.319	642.846	9,44
<u>2002</u>	6.506.440	382.020	5,87
<u>2000</u>	6.261.999	181.590	2,90

^[1] Source : Idescat, à partir de l'exploitation statistique des recensements.

D'accord avec les dernières statistiques du Conseil de l'Europe, SPACE I-2009^[1], l'Espagne (y incluant la Catalogne avec 4.224 détenus étrangers) été, avec un total de **27.184 détenus**, le pays européen avec le plus grand nombre de ressortissants étrangers dans les prisons en termes absolus, suivie par l'Italie avec 23.696, Allemagne, avec 19.347 et, le Royaume-Uni, avec 11.770.

^[1] Données de SPACE I-2009, à 1er de Septembre 2009. COE

Table 2
Prisonniers
étrangers^[1]

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Total étrangers	1.348	1.650	2.002	2.207	2.625	2.843	3.361	3.769	4.198	4.570	4.646
%	22,0%	25,7%	29,7%	31,7%	34,7%	35,3%	38,0%	40,8%	42, %	43,4%	44,2%

→ 31Juillet 2011: **4.863 – 45,38%**

[1] Données du Département de Justice de la Generalitat de Catalunya à 31 Décembre de chaque année
http://www.gencat.cat/justicia/estadistiques_serveis_penitenciaris/8_pob.html

Délit principal	Étrangers	Autochtones
Homicide	6,90%	9,21%
Violence domestique	0,78%	1,34%
Contre la liberté sexuelle	5,87%	6,76%
Contre la santé publique (drogues)	37,70%	17,94%
Contre Patrimoine et ordre Socioéconomique	32,03%	45,23%

Données du Département de Justice de la Generalitat de Catalunya à 31 Décembre de chaque année

Principales difficultés rencontrées...

Il y a principalement deux facteurs préoccupants dérivés de ce fort accroissement de population étrangère :

- a) Une gestion plus complexe
- b) Les possibilités légales limitées

Les actions menées.....

Programme cadre d'éducation pour la cohabitation dans la diversité

Programme de médiation interculturelle

Instruction pour l'attention religieuse

Service d'orientation et conseil juridique pour des personnes étrangères

Programme Pilote de création de micro-entreprises

Programme d'accompagnement à des jeunes d'origine immigrante

Communautés de pratiques de juristes et travailleurs sociaux

Programme d'aide aux détenus et leurs familles

Accueil en permis, liberté conditionnelle et/ou liberté définitive pour des personnes sans réseau familial ou de relations

Les recherches du CEJFE, du Dép. de Justice de la Catalogne (2007-2010)

Les objectives:

En savoir plus sur les caractéristiques de la population étrangère et leurs besoins spécifiques

Analyser leurs perspectives d'intégration sociale

•Leur situation juridique et documentation (*)

48,5% des cas, sans aucune documentation dans le fichier du CP

Le 30,2% des extracommunautaires n'ont pas le NIE (Numéro d'identité d'étranger)

65,3% disent qu'ils sont enregistrés

68,6% affirment avoir de carte de santé

43,0% disent avoir un permis de séjour

Réclamation de 36,4% à avoir un permis de travail

16,9% déclarent avoir un emploi

17,9% ont ouverte une procédure d'expulsion de la Sous-délégation du gouvernement

(*) Étrangers dans les prisons catalanes, CEJFE, 2010

Les catégories identifiées

mauvais pronostic

20%

GROUPE 1

30%

GROUPE 2

30%

GROUPE 3

bon pronostic

20%

GROUPE 4

VOLONTÉ DE RETOUR

NON

NON

NON

OUI

DOCUMENTATION

N'a jamais eu permis

A ou a eu des permis

N'a jamais eu permis

PROJET MIGRATOIRE

NON

OUI, Parents

OUI, personnel

NON

CAPITAL SOCIAL EN CATALOGNE

TRÈS PAUVRE

PAUVRE

MODÉRÉ-BON

SANS

COMPORTEMENT DISCIPLINAIRE EN PRISON

MAUVAIS – BON

MAUVAIS

BON

BON

Les recommandations

Émettre des directives spécifiques

Améliorer l'expertise du personnel

Promouvoir un bon climat de coexistence et de la prévention des conflits

Améliorer l'information aux détenus étrangers (en qualité et fréquence) et la construction d'une perspective réaliste de leur avenir

Élargir les possibilités de formation, travail et éducation à l'intérieur et à l'extérieur la prison

Encourager la connexion des détenus avec l'extérieur afin de réduire l'isolement social

Encourager les permis pénitentiaires, l'accès au régime ouvert et la libération conditionnelle

La Circulaire 1/2011 sur extranéité aux centres pénitentiaires de la Catalogne

objectifs :

1. L'amélioration du ramassage et informatisation des données remarquables des personnes étrangères privées de liberté en Catalogne
2. Définir les particularités des objectifs de travail envers sa réinsertion : gestion de documentation, expulsions, contacts consulaires, etc.
3. Améliorer l'information qui leur est facilitée et concrétiser des programmes individuels de traitement adaptés à sa situation réelle d'insertion
4. Favoriser un bon climat de cohabitation et prévenir des conflits au moyen de la promotion de relations interculturelles qui éviteront des sous-cultures hiérarchiques ou violentes non désirables
5. Éviter l'isolation sociale des détenus étrangers spécialement dans ces cas en ce que l'approbation de permission de sortie n'est pas viable (au moyen de volontariat, usage de technologies de l'information et la communication (internet - vidéoconférences..))
6. Améliorer la coordination avec les autorités judiciaires, policières et administratives
7. Faciliter la formation et spécialisation du personnel pénitentiaire

Dans la circulaire sont réglés toutes les **procédures à suivre** en relation à :

L'entrée et la sortie de centres de personnes étrangères

Actions a prendre au moment de la liberté

Les expulsions

L'intervention avec la population étrangère

Critères de classification intérieur et les sorties à l'extérieur